

MAIRIE  
DE  
**LES HAIES**

69420

☎ 04.74.56.89.99

📠 04.74.56.89.90

## COMpte RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 07 JUIN 2019

Mme LEMAITRE, Mr BONNEL, Mr CHAVAS, Mr SALLANDRE, Mr DI ROLLO, Mr GRAPOTTE, Mme PALLUY, Mme VACHON, Mr ESPARZA., Mme GUINAND-CAPUANO, Mme GACHE, Mr MICHAUD.

**Membre absent excusé:** Mr BLANC, Mme TOURNIER.

**Membres absents excusés ayant donné pouvoir:**

**Membre démissionnaire :** Mme BALURIAUX

**Désignation d'un secrétaire de séance.**

Madame Le Maire propose que le secrétariat de séance soit assuré par Monsieur CHAVAS

**Secrétaire élu :** Mr CHAVAS

**1- Attribution - Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du cimetière communal**

Madame le Maire rappelle qu'une consultation pour la maîtrise d'œuvre du chantier d'extension du cimetière communal a été lancée par la collectivité. Cette consultation a été lancée le 26 avril 2019 pour une remise des offres fixée au 20 mai 2019 à 17 heures.

Trois visites de sites ont été effectuées, et trois offres sont parvenues en Mairie : Symbiose, L'Atelier du Trèfle, Cabinet Campagnes et Villes. Après présentation du rapport d'analyse des offres, Madame le Maire propose de retenir le prestataire suivant :

Cabinet Campagnes et Villes – Montant forfaitaire provisoire de 9.980,00 € HT.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

- Décide de retenir la proposition du Maire
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations.
- Dit que les crédits sont et seront inscrits au budget

**2- Attribution - Marché public de maîtrise d'œuvre - Mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement d'un bâtiment communal**

Madame le Maire rappelle qu'un marché pour la maîtrise d'œuvre du chantier de réhabilitation du bâtiment cantine/logements a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation a été lancée le 13 mars 2019 sur la plate-forme dématérialisée pour une remise des offres fixée au 5 avril 2019 à 12H00. Les membres de la commission d'appel d'offre se sont réunis le 17 avril 2019 à 19H00 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection. 3 offres sont parvenues en Mairie : Fertile Architecture, GRAIN, DE FACTO Architectures. Après présentation du rapport d'analyse des offres, Madame le Maire propose de retenir le prestataire suivant :

FERTILE ARCHITECTURE – Montant forfaitaire provisoire de 13 770,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:

- Décide de retenir la proposition du Maire et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres.
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations.
- Dit que les crédits sont et seront inscrits au budget

### **3- Participation au Syndicat Intercommunal Sport et Culture Les Haies, Longes, Trèves pour l'année 2019.**

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de l'état récapitulatif des charges dues au Syndicat Intercommunal Sport et Culture Les Haies, Longes, Trèves pour l'année 2019.

Le montant total de la contribution s'élève à 42.329,02 €

Madame le Maire propose de budgétiser une partie de ces charges à hauteur de 29.029,02 € sur le budget communal et de fiscaliser le reste de la contribution, soit 13.300,00 €

**Oùï l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré par,**

**12 voix pour,**

**0 voix contre,**

**0 abstention,**

- **Le Conseil Municipal décide** de budgétiser partiellement sa participation au Syndicat Intercommunal Sport et Culture Les Haies, Longes, Trèves, pour un montant de 29.029,02 € le reste étant fiscalisé.

### **4- Achat d'un tracteur communal**

Mme le Maire rappelle que le tracteur de la commune est à nouveau en panne. Les réparations ont été estimées par le concessionnaire dans une fourchette allant de 5000€ à 8000€.

Il a donc été décidé de réinvestir dans un nouveau tracteur rapidement, au vu de l'activité à fournir au printemps (fauchage des routes). L'option d'achat neuf est rapidement écartée au vu du montant de l'investissement à prévoir.

Sur le marché de l'occasion, très peu de modèles correspondent à notre demande et à notre budget. L'adjoint en charge de l'agriculture, après plusieurs recherches, a identifié un modèle correspondant à notre utilisation.

Ce tracteur est proposé par l'entreprise COLINET domiciliée à Longes, avec le détail suivant :

- Tracteur d'occasion MF 6245, avec chargeur, godet et fourche – Total HT 23 000 €
- Reprise ancien tracteur, chargeur et broyeur – Total HT 5 800 €
- Soutle : 17 200 € HT

Madame le Maire propose d'investir dans ce modèle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- accepte la proposition de l'entreprise COLLINET domiciliée à Longes pour un montant de 17 200 € HT
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires

### **5- Décision modificative**

Le Conseil Municipal décide de prélever la somme de 1.696,58 € au compte 022 et de virer cette même somme au compte 673.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 30